



### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : ARDEX A 826 Ready  
Code du produit : 32583

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Matériaux de construction  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel  
Utilisation de la substance/mélange : Enduits de ragréage pour murs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

ARDEX GmbH

Friedrich-Ebert-Strasse 45

D-58453 Witten-Annen - Germany

T 0049 (0)2302/664-0 - F 0049 (0)2302/664-355

[sicherheitsdatenblatt@ardex.de](mailto:sicherheitsdatenblatt@ardex.de) - [www.ardex.de](http://www.ardex.de)

Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS : [sicherheitsdatenblatt@ardex.de](mailto:sicherheitsdatenblatt@ardex.de)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Composants dangereux :

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P261 - Éviter de respirer les vapeurs.  
P280 - Porter des gants de protection.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Phrases supplémentaires :

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale/nationale/internationale/locale.

# ARDEX A 826 Ready

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
carbonate de calcium	(N° CAS) 471-34-1 (N° CE) 207-439-9	< 60	Non classé
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	(N° CAS) 2682-20-4 (N° CE) 220-239-6 (N° Index) 613-326-00-9 (N° REACH) 01-2120764690-50	> 0,0015	Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	(N° CAS) 2682-20-4 (N° CE) 220-239-6 (N° Index) 613-326-00-9 (N° REACH) 01-2120764690-50	( 0,0015 ≤ C ≤ 100) Skin Sens. 1A, H317

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Enlever les vêtements sales.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Non dangereux.
Danger d'explosion	: Aucun(e).
Reactivité en cas d'incendie	: Le produit n'est pas explosif.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Aucun(e).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Évacuer la zone.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Endiguer et contenir les fluides d'extinction.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
Autres informations	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
-------------------	---

# ARDEX A 826 Ready

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.  
Procédures d'urgence : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.  
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.  
Autres informations : Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13. Voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Voir rubrique 8.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.  
Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine.  
Lieu de stockage : Conserver à l'abri du gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

carbonate de calcium (471-34-1)		
France	Nom local	Calcium (carbonate de) (Calcite) (Marbre)
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Équipement de protection individuelle:

En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection. Gants.

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

Ne pas respirer les vapeurs. Aucune mesure spécifique nécessaire



#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

# ARDEX A 826 Ready

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Pâte.
Couleur	: blanc.
Odeur	: légère.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8,5 – 9,5
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: 23 hPa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1 – 1,4 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Forme une émulsion en présence de l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucun(e).
Propriétés comburantes	: Aucun(e).
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : < 3 % COV - Ordonnance suisse

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun(e).

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

carbonate de calcium (471-34-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (OCDE 420, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermal, 14 jour(s))
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 3 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol))
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (2682-20-4)	
DL50 orale rat	120 mg/kg de poids corporel (EPA OPPTS 870.1100, Rat, Femelle, Valeur expérimentale, Oral, 7 jour(s))
DL50 cutanée rat	242 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermal, 14 jour(s))

# ARDEX A 826 Ready

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

<b>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (2682-20-4)</b>	
CL50 inhalation rat (mg/l)	0,11 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol), 7 jour(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8,5 – 9,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 8,5 – 9,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Aucune donnée disponible.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---

<b>carbonate de calcium (471-34-1)</b>	
CL50 poisson 1	> 100 % (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Solution saturée)
CE50 Daphnie 1	> 100 % (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Solution saturée)
EC50 72h algae 1	> 14 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Desmodesmus subspicatus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)

<b>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (2682-20-4)</b>	
CL50 poisson 1	4,77 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Système à courant, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>ARDEX A 826 Ready</b>	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

<b>carbonate de calcium (471-34-1)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)
DThO	Sans objet (inorganique)

<b>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (2682-20-4)</b>	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>ARDEX A 826 Ready</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.

<b>carbonate de calcium (471-34-1)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-2,12 (Valeur estimative)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

<b>2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (2682-20-4)</b>	
BCF poissons 1	5,75 – 48,1 (56 jour(s), Lepomis macrochirus, Système à courant, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,486 (Valeur expérimentale, OCDE 107 : Coefficient de partage (n-octanol/eau) : méthode par agitation en flacon, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).

#### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>ARDEX A 826 Ready</b>	
Ecologie - sol	Pas d'information disponible.

<b>carbonate de calcium (471-34-1)</b>	
Ecologie - sol	Adsorption au sol.

# ARDEX A 826 Ready

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (2682-20-4)	
Tension superficielle	68,8 mN/m (19.5 °C, 1 g/l, OCDE 115)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	-24,54 (log Koc, OCDE 121 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP), Valeur expérimentale, GLP)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

ARDEX A 826 Ready	
PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis	
vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis	
Composant	
carbonate de calcium (471-34-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter directement à l'égout. Doit subir un traitement physico-chimique avant rejet.  
Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 04 10 - déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### - Transport maritime

Non réglementé

#### - Transport aérien

Non réglementé

#### - Transport par voie fluviale

Non réglementé

#### - Transport ferroviaire

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

# ARDEX A 826 Ready

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH  $\geq 0,1\%$  / SCL

Ne contient aucune substance de l'Annexe XIV de REACH à une concentration  $\geq$  aux valeurs limites de l'Annexe XIV

Teneur en COV : < 3 % COV - Ordonnance suisse

### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Skin Sens. 1	H317
--------------	------

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 2
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.